



En partenariat avec

Canada

Appel à manifestation d'intérêt

Pré-sélection d'entreprises féminines porteuses de projet d'expansion commerciale sur les marchés régionaux et transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

----- Projet Making Trade Work for Women (MTWW) in West Africa

L'appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre du projet **Making Trade Work for Women in West Africa (MTWW)**, mis en œuvre par le Consortium composé du **Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI)** et de **Trade Mark Africa (TMA)**, financé par Affaires Mondiales Canada (AMC). Déployé d'octobre 2024 à octobre 2029, le projet vise à appuyer des entreprises intégratrices à fort potentiel dans des chaînes de valeur agricoles, agroalimentaires et industrielles, afin de promouvoir une croissance économique inclusive, durable et favorable à l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables. Le CECI, responsable de la composante 1300 du projet MTWW, lance un appel à propositions pour la présélection d'entreprises féminines souhaitant développer le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la ZLECAF.

APPUIS DU PROJET MTWW

- Soutien à la préparation d'un plan d'exportation/importation sur les marchés sous-régionaux Ouest-africains et soutien technique à la mise en œuvre de ce plan (support très concret de business coach Trade régional payés par le projet MTWW pour chercher les opportunités de marchés, aider à conclure les contrats et réussir les opérations commerciales ; incluant en amont l'appui du demandeur dans la mise aux normes, la labélisation, l'obtention de certificats, la participation aux foires, salons d'affaires, B2B et manifestations commerciales etc.) ;
- Soutien à la mobilisation des financements additionnels pour financer les opérations commerciales d'exportations/importations et aussi les investissements, y compris les investissements verts ou durables ;
- Accompagnement à l'utilisation de plateformes et moyens de paiement digitaux pour optimiser les coûts des transferts régionaux et sécuriser les paiements ;
- Facilitation à l'intégration de réseaux et plateformes d'affaires multi acteurs et multi pays.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Être une entreprise privée ou une coopérative légalement reconnue au Bénin, Burkina Faso et Côte d'Ivoire, actives dans les chaînes de valeur du manioc, légumes (oignon, tomate, gombo et piment), fruits (ananas et mangue), riz et autres céréales transformés et oléagineux (produits transformés du karité et graines de palme) ;
- Être détenue par une femme ou majoritairement par des femmes ou être une entreprise ou une coopérative dans laquelle les femmes occupent les postes clés de direction ; ou si l'entreprise ne respecte pas ces critères qu'elle puisse justifier au moins d'un impact économique positif pour les femmes (représentation majoritairement féminine parmi les employés, les fournisseurs de matières premières ou les distributeurs de produits et/ou de services) ;

- Avoir exercé son activité pendant une période d'au moins deux (2) exercices comptables complets au moment de la soumission de sa demande ;
- Démontrer une présence effective sur les marchés sous-régionaux Ouest-africains et une idée précise des produits à vendre et les marchés ciblés ; y compris pouvoir démontrer un historique de ventes à l'exportation ou à l'importation-transformation, quel que soit le type de marché (Africain ou hors Afrique) ;
- Démontrer des capacités à travailler avec d'autres acteurs privés directement ou indirectement en ce sens que l'entreprise doit pouvoir impacter au moins **500 femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap** à travers son réseau de fournisseurs et des clients/partenaires d'affaires ou au niveau des différents segments de ses opérations (production, transformation ou conditionnement, distribution/vente, emplois salariés ou contractuels, ou fournisseurs de services/sous-traitants) ;
- Avoir des capacités de production/transformation suffisantes qui pourraient justifier d'aller sur les marchés régionaux à l'export. Les entreprises et coopératives qui font des importations sont également éligibles pour autant qu'elles démontrent une forte création de valeur ajoutée ou un fort impact en termes de revenus pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées sur la base des produits importés ;
- S'engager à apporter des améliorations à ses différents procédés (incluant chaîne d'approvisionnement et vente) pour l'atténuation ou de l'adaptation aux changements climatiques dans ses offres de produits, ou prouver l'intention de le faire dans son projet d'expansion proposé ;
- NE DOIT PAS être associé à des activités interdites par les gouvernements des pays, telles que le terrorisme, le blanchiment d'argent. La production et la vente d'alcool, de tabac et autres produits prohibés ne sont pas admissibles à cet appel ;
- Respecter les lois et règlements fondamentaux du pays, y compris les lois fiscales et sociales ;
- Respecter la législation internationale en matière de droits de la personne, de normes du travail et de gestion de l'environnement.

CRITERES DE SELECTION

L'appréciation de la demande se fera à travers l'examen des informations contenues dans le dossier du demandeur. La sélection finale des entreprises et des coopératives tiendra fortement compte des **chaines de valeur cibles du projet MTWW et de l'impact réel du projet du demandeur sur les femmes, les jeunes et les handicapés**. Il sera surtout apprécié la portée de son projet d'expansion commerciale sur les marchés sous-régionaux Ouest-africains à travers des critères en lien avec :

- L'impact sur le plus grand nombre de femmes impliquées dans la proposition de projet du demandeur ;
- La qualité du projet d'expansion commerciale sur les marchés sous-régionaux Ouest-africains ; notamment la pertinence, la clarté et la précision apportées dans son projet en termes d'opportunités de marchés visés, de produits à commercialiser, de clientèle visée et des avantages compétitif distinctifs du porteur du projet ; de volume et valeur des exportations/importations par produit et par année sur les trois (3) prochaines années ; et des actions ou appuis dont le demandeur a besoin pour performer ; incluant son apport personnel de fonds propres et autres ;
- Les capacités de production/transformation et les expériences d'exportation/importation sur les marchés régionaux africains sont-elles convaincantes ; mais aussi les capacités du demandeur à impacter d'autres acteurs de l'écosystème notamment d'autres entreprises, coopératives, associations, fournisseurs, distributeurs ou partenaires d'affaires ;
- Les capacités financières ou capacités du demandeur à mobiliser les ressources complémentaires ; ce qui inclut également de disposer d'une bonne santé financière et de ne pas être déjà lourdement endetté ;
- Les capacités de gestion comptable et financière sont-elles suffisantes pour réussir le projet commercial ; ce qui inclut de disposer d'un minimum de comptabilité et d'états financiers/bilans comptables sur les deux (2) dernières années ; ou avoir une vision claire des améliorations possibles et être surtout ouvert à la modernisation de l'Entreprise, de la Coopérative.
- Capacité de co-investissement de l'entreprise dans la démarche ou le projet commercial.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Le canevas de soumission du projet de développement des exportations/importations sur les marchés Ouest-africains complété en respectant scrupuleusement les instructions du projet MTWW ;
- Une copie des documents d'existence légale de l'entreprise, de la coopérative (Registre de Commerce, Récépissé, Statuts et règlement intérieur, Numéro d'Indentification Fiscale ou tout autre document équivalent) ;
- Les états financiers/bilans comptable des deux (02) dernières années ;
- Le CV de la (des) première(s) responsable(s) et une copie de sa (des) pièce(s) d'identité.

Le canevas de soumission de projet et le lien d'accès à la session d'information des soumissionnaires peuvent être obtenus à l'adresse email suivante :
mtww.communication@ceci.ca

CHRONOGRAMME

Le chronogramme de sélection des entreprises et des coopératives bénéficiaires est présenté dans le tableau ci-après.

Période	Étape de la sélection
7 janvier 2025	Lancement de l'appel à présélection de projets d'exportation/importation sur les marchés régionaux africains
16 janvier 2026, à 16 heure GMT ou heure de la Côte d'Ivoire	Réunion d'information des soumissionnaires potentiels Notez que pour participer à la réunion d'information des soumissionnaires potentiels, vous pouvez écrire et demander le lien du call à l'adresse suivante : mtww.communication@ceci.ca
13 février 2026	Date limite de réception des dossiers de projet d'exportation/importation
16 février 2026 au 13 Mars 2026	Analyse des dossiers et présélection par le comité
20 mars 2026	Notification des résultats uniquement aux Entreprises et Coopératives présélectionnées
23 mars 2026 au 10 Avril 2026	Visite des entreprises et coopératives présélectionnées Vérification de la qualité du projet d'exportation/importation à travers un Diagnostic flash et la revue complète des Due Diligence Documents (preuves d'existence légale, de capacités de production et d'exportation/importation ; historique des ventes sur les marchés sous-régionaux Ouest Africain etc.) ou des documents légaux soumis par le demandeur ; Sélection définitive des Entreprises et Coopératives
17 avril 2026	Notification finale aux entreprises sélectionnées et début du processus d'accompagnement à l'exportation/importation des entreprises et coopératives sélectionnées

DATES ET LIEU DE DÉPÔT

Les dossiers de candidature, une fois complétés, doivent être envoyés à l'adresse suivante : **mtww.communication@ceci.ca au plus tard le 13 février 2026 à 18h GMT heure, ou heure de la Côte d'Ivoire.** Le titre ou l'objet de l'email doit être rédigé comme suit : « **MTWW- Appel à présélection d'entreprises féminines porteuses de projets d'expansion commerciale sur les marchés Ouest-africains** ».

AUTRES INFORMATIONS

Notez que les projets ne respectant pas le canevas ne seront pas examinés par le comité technique de sélection. Les canevas mal remplis ou ne contenant pas assez d'informations pour apprécier le projet ne seront pas examinés également. Le projet MTWW n'est pas tenu d'accepter toutes les candidatures. Ainsi, la participation à cet AMI ne garantit pas une sélection finale ni un financement.